

## Le stéthoscope de Laënnec



Le stéthoscope de Laënnec



Le stéthoscope obstétrical

Avant l'invention du stéthoscope les médecins auscultaient les malades en posant l'oreille sur leur poitrine.

Laënnec décrit, dans son traité « De l'auscultation médiate » publié en 1819, le premier stéthoscope : c'est un cylindre de bois de 33 cm de long et de 3,5 cm. de diamètre, percé en son centre d'un tube de 6mm. de diamètre.

L'utilisation du stéthoscope évite le contact direct et améliore la qualité de l'auscultation.

Le principe du stéthoscope a été étendu à l'auscultation des bruits du cœur du fœtus par les accoucheurs.

Il a subi au fil du temps nombre d'améliorations.